

COMMUNE LES VARENNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL n°12

Du MERCREDI 16 OCTOBRE 2019

Convocation du 10/10/2019

Présents : Iris BARDIN, Philippe GOUX, Xavier MELLET, Emmanuel JEAN, Elsa MERICQ, Cédric PENARD, Thierry MERCADAL, Christian BOUHOT

Absentes excusées : Vanessa LOBO, Nathalie STEFAN

Absent non excusé : Cédric LAYRE

Procurations : Vanessa LOBO donne procuration à Xavier MELLET
Nathalie STEFAN donne procuration à Philippe GOUX

Secrétaire de séance : Nathalie MELLET

ORDRE DU JOUR : ouverture à 20h40

1 – Approbation du compte rendu du 11 septembre 2019

Le compte rendu du conseil municipal du 11 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2- Décision modificative n°2 concernant l'achat du tracteur tondeuse

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'achat du tracteur tondeuse, le montant budgétisé est insuffisant (obligation de prendre un tracteur homologué), il est donc nécessaire de prévoir une décision modificative pour régler le supplément.

Le conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

3- Décision modificative n°3 concernant la maintenance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le montant prévu pour le poste de maintenance est insuffisant (achat des trois ordinateurs, maintenance des extincteurs) et qu'il faut prévoir une décision modificative pour finaliser ce poste.

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

4- Décision modificative n°4 concernant les titres annulés sur les exercices antérieurs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux impayés de la cantine 2018-2019, les dettes des familles ont été annulées et il est nécessaire d'alimenter un compte de charges exceptionnelles pour cela il faut prendre une décision modificative.

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

5- Délibération du contrat de travail de Madame MERICQ Nathalie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de Madame MERICQ Nathalie prendra fin le 31 décembre 2019 et qu'il faut dès à présent prendre une décision.

Sur les conseils du Centre de Gestion et le travail de synthèse de Vanessa LOBO (conseillère élue) Mr le Maire présente les différents contrats qui s'offrent à nous.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer à Mme MERICQ un CDD de droit public d'une durée de 3 ans au terme de celui-ci Mme MERICQ pourra être titularisée, si elle le souhaite.

6- Etude et validation des devis concernant l'abattage des sapinettes des deux côtes du terrain de tennis

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis reçus pour l'abattage des sapinettes du terrain de tennis :

- Devis de l'entreprise SOLSIVERT (gérant Mr MALFATTO domicilié au lieu Estantque 31450 Les Varennes) d'un montant de 1800 euros TTC
- Devis du SICOVAL d'un montant de 5021.14 euros TTC

Le conseil municipal, après étude et comparaison des deux devis, décide à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise SOLSIVERT.

Le conseil municipal insiste bien sur l'importance de faire l'état des lieux avec l'entreprise avant le début des travaux.

7- Questions diverses

Suite à l'abattage des sapinettes, le conseil municipal étudie l'aménagement à prévoir au niveau des souches restantes et de l'aménagement à apporter au niveau des talus, plusieurs possibilités sont évoquées mais le conseil municipal converge vers un aménagement qui permettra un entretien facile et que cela soit accessible dans la mesure du possible avec le tracteur tondeuse.

L'abattage des sapinettes amène aussi à revoir dans quelques temps l'aménagement du terrain de tennis, actuellement fermé. Le conseil municipal évoque la possibilité de mettre une protection au niveau du grillage pour couper le vent, la modification de la porte d'entrée, l'accès au terrain par le parking de la salle des fêtes

Ces possibilités seront à réétudier ultérieurement.

Les bancs présents sur le court de tennis ont été enlevés et après rénovation, ils seront réutilisés et installés contre les murs extérieurs du cimetière entre les contreforts.

Le conseil municipal évoque également un complément d'aménagement du terrain de pétanque : planter des arbres pour avoir de l'ombre, mettre des bancs

Pour finir, Monsieur le Maire demande aux membres de la commission communication présents (Elsa MERICQ, Cédric PENARD) de fixer une date de rencontre pour travailler sur une édition du JOURNAL INFO avant la fin de l'année, le rendez-vous est fixé pour le 30 octobre 2019 à 18h30.

Le prochain conseil municipal se réunira le mercredi 13 novembre 2019 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 21h42.

Iris BARDIN

Présente

Philippe GOUX

Présent

Emmanuel JEAN

Présent

Vanessa LOBO

Procuration donnée

Xavier MELLET

Thierry MERCADAL

Présent

Xavier MELLET

Présent

Elsa MERICQ

Présente

Cédric PENARD

Présent

Nathalie STEPHAN

Procuration donnée

Philippe GOUX

Christian BOUHOT

Cédric LAYRE

Absent non excusé